

Septembre 2013

FM N° 111499

Contact :

01 45 84 14 44

Frédéric Micheau

prenom.nom@ifop.com

Les Français au volant

Paris
Toronto
Shanghai
Buenos Aires



Connection creates value

pour

Sélection
READER'S DIGEST



Etude réalisée pour : ***Sélection du Reader's Digest et MMA***

Echantillon : Echantillon de **1006** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.
La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil : Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).

Dates de terrain : Du 28 au 30 août 2013.

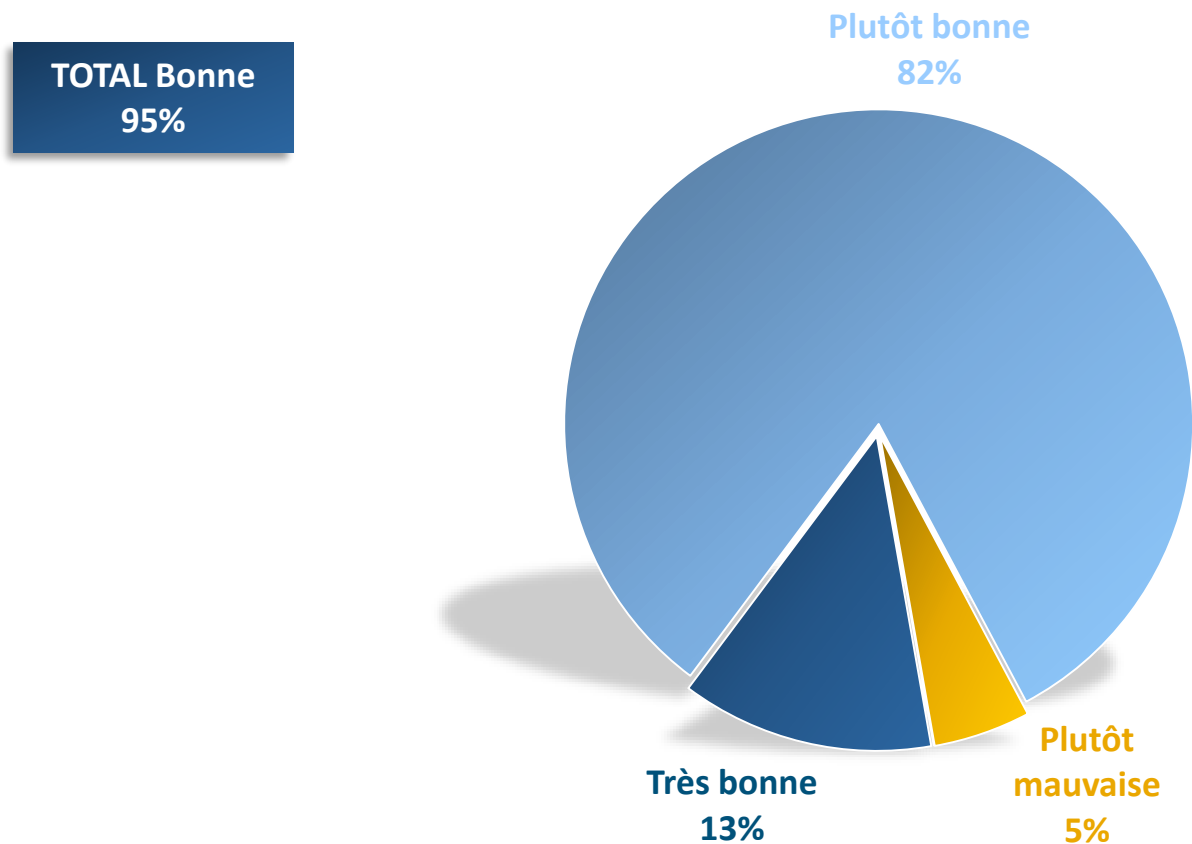
ifop

Sélection
READER'S DIGEST



A | *La nécessité de réviser le code et la conduite*

Question : Estimez-vous que votre connaissance du code de la route est... ?



Base : question posée uniquement aux personnes qui possèdent le permis de conduire, soit 93% de l'échantillon.

Question : Pourquoi considérez-vous que votre connaissance du code de la route est [Plutôt mauvaise / Très mauvaise] ?

Parce que vous n'avez pas révisé le code depuis que vous avez obtenu le permis de conduire



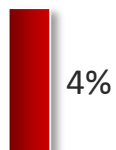
Parce que les règles et panneaux du code de la route évoluent



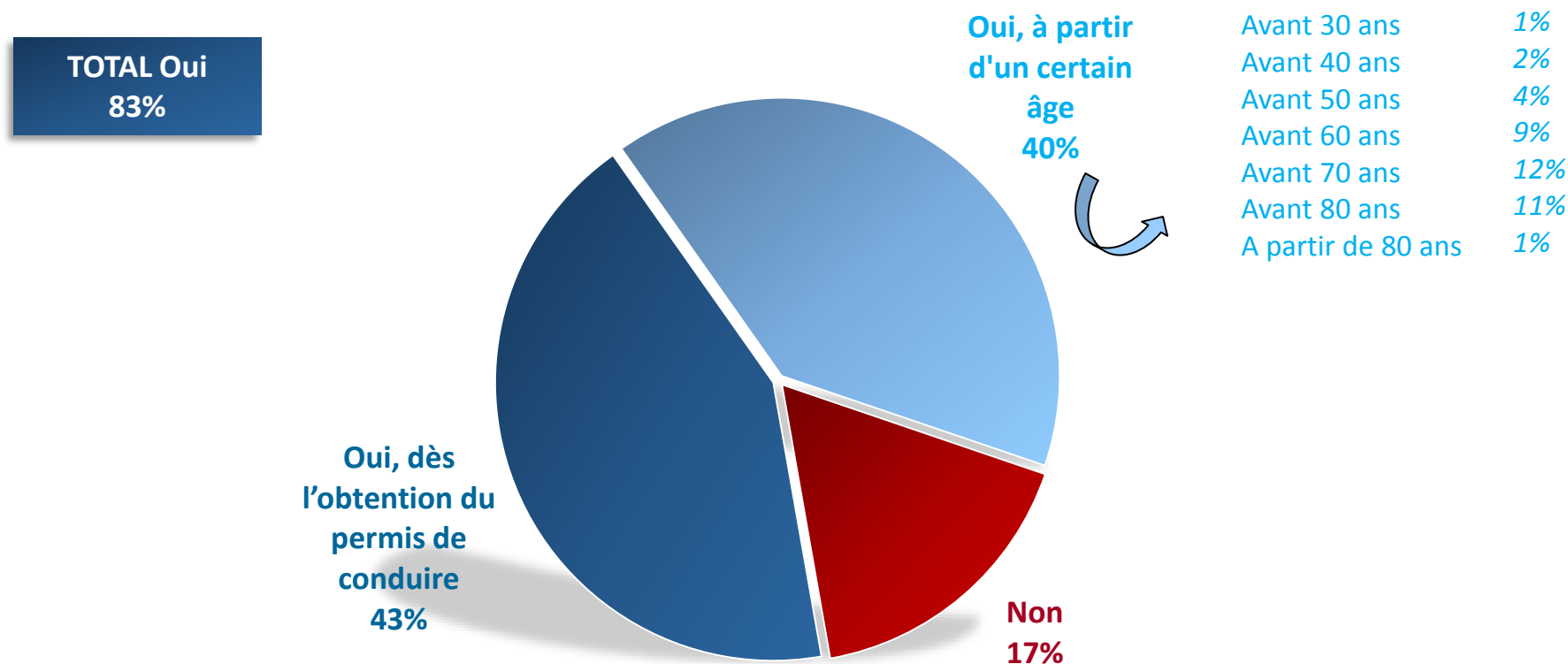
Parce que votre mémoire est défaillante



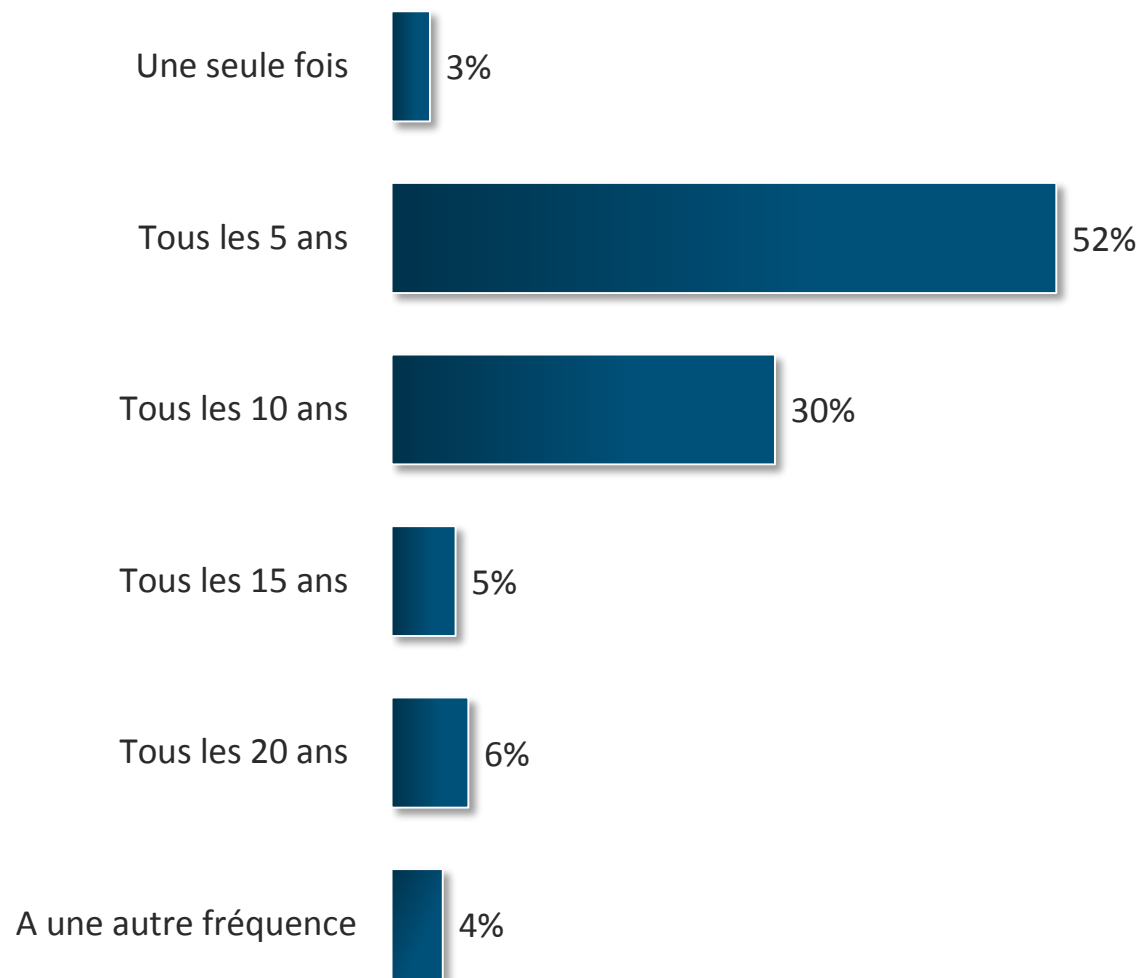
Pour une autre raison



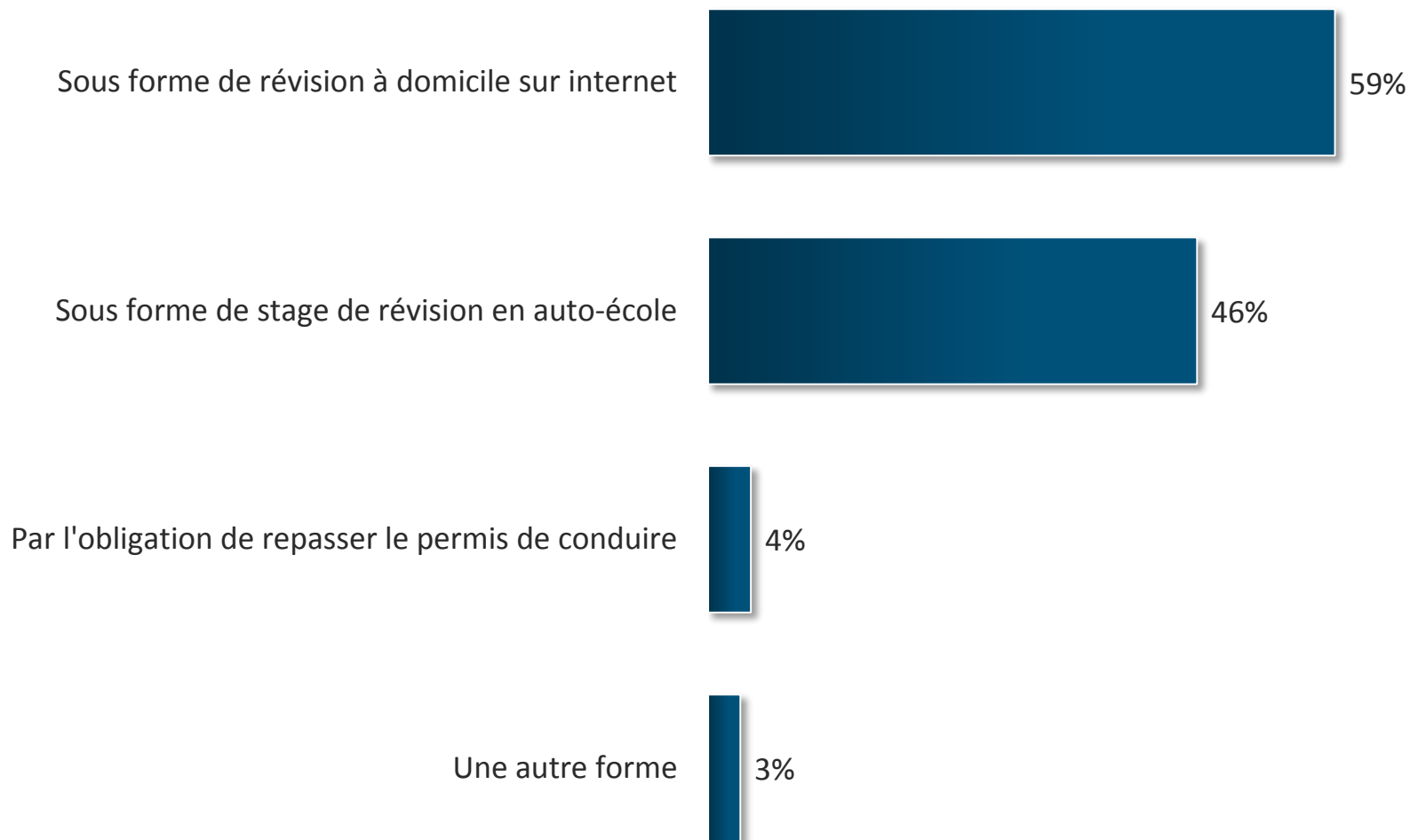
Question : Selon vous, les conducteurs devraient-ils réviser le code de la route régulièrement ?



Question : A quelle fréquence vous semble-t-il nécessaire de réviser ses connaissances du code de la route ?



Question : Selon vous, cette révision du code de la route devrait-elle avoir lieu... ?



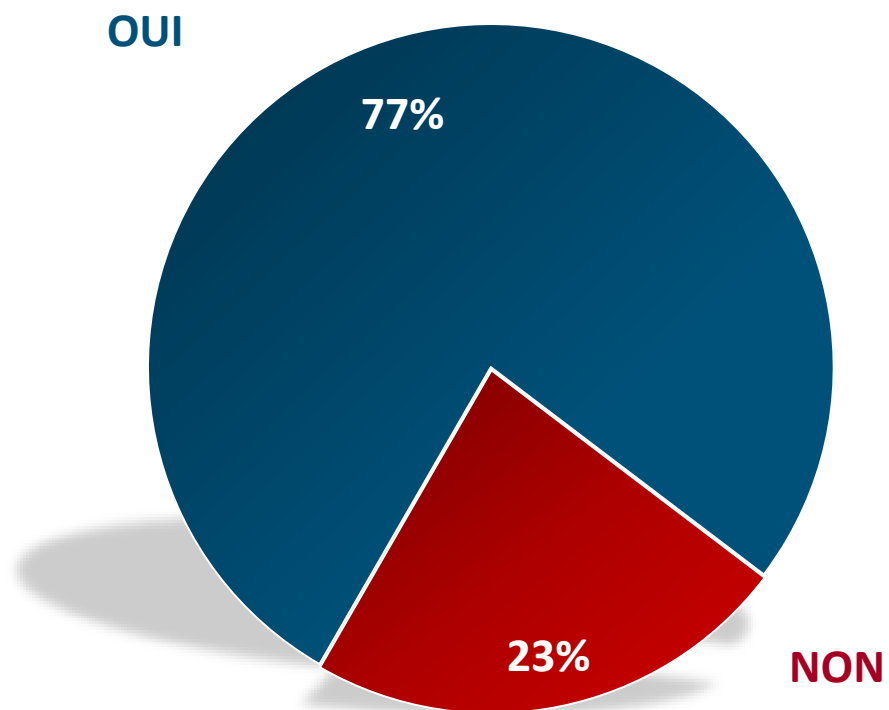
ifop

Sélection
READER'S DIGEST

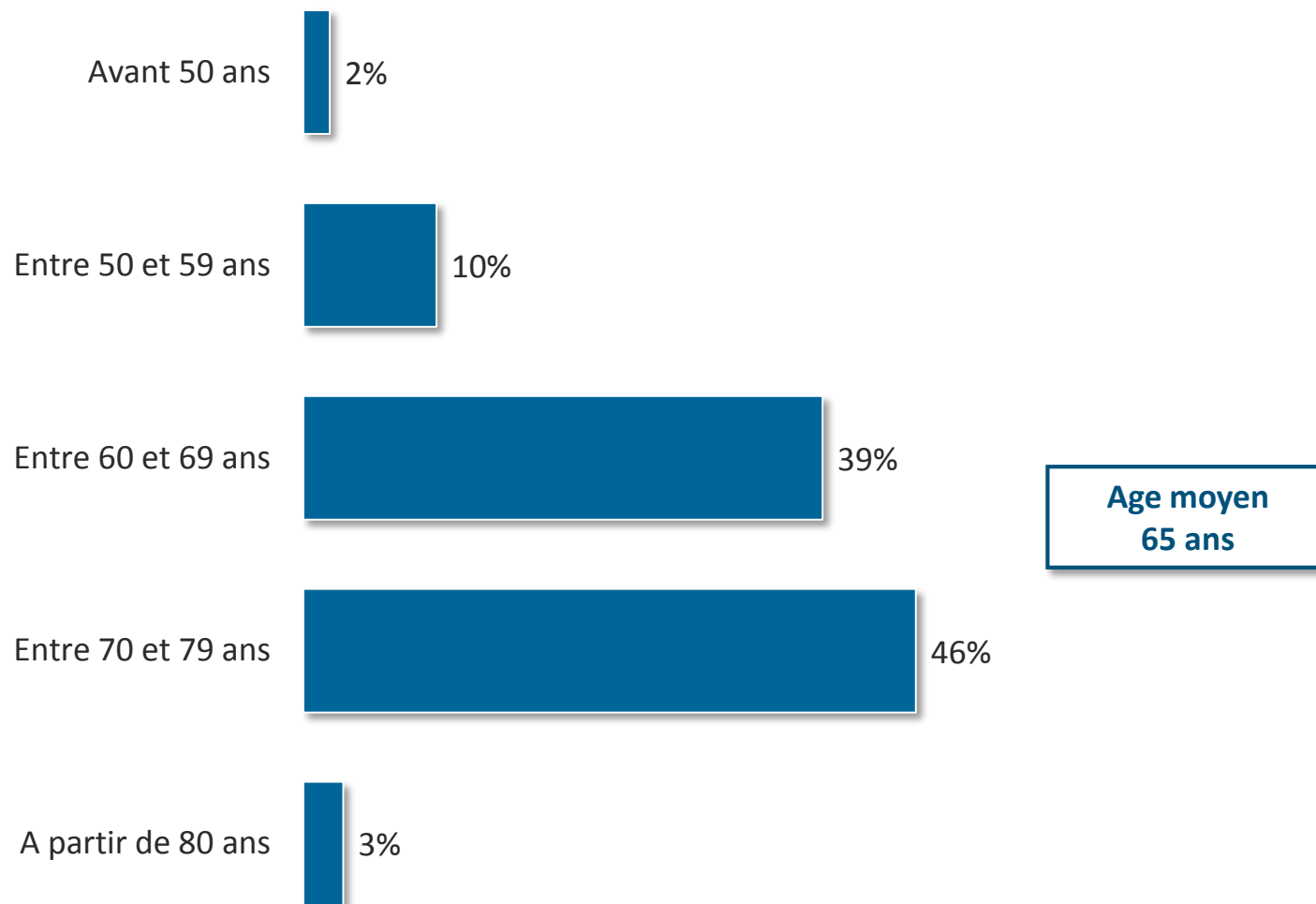


B | La perception des seniors au volant

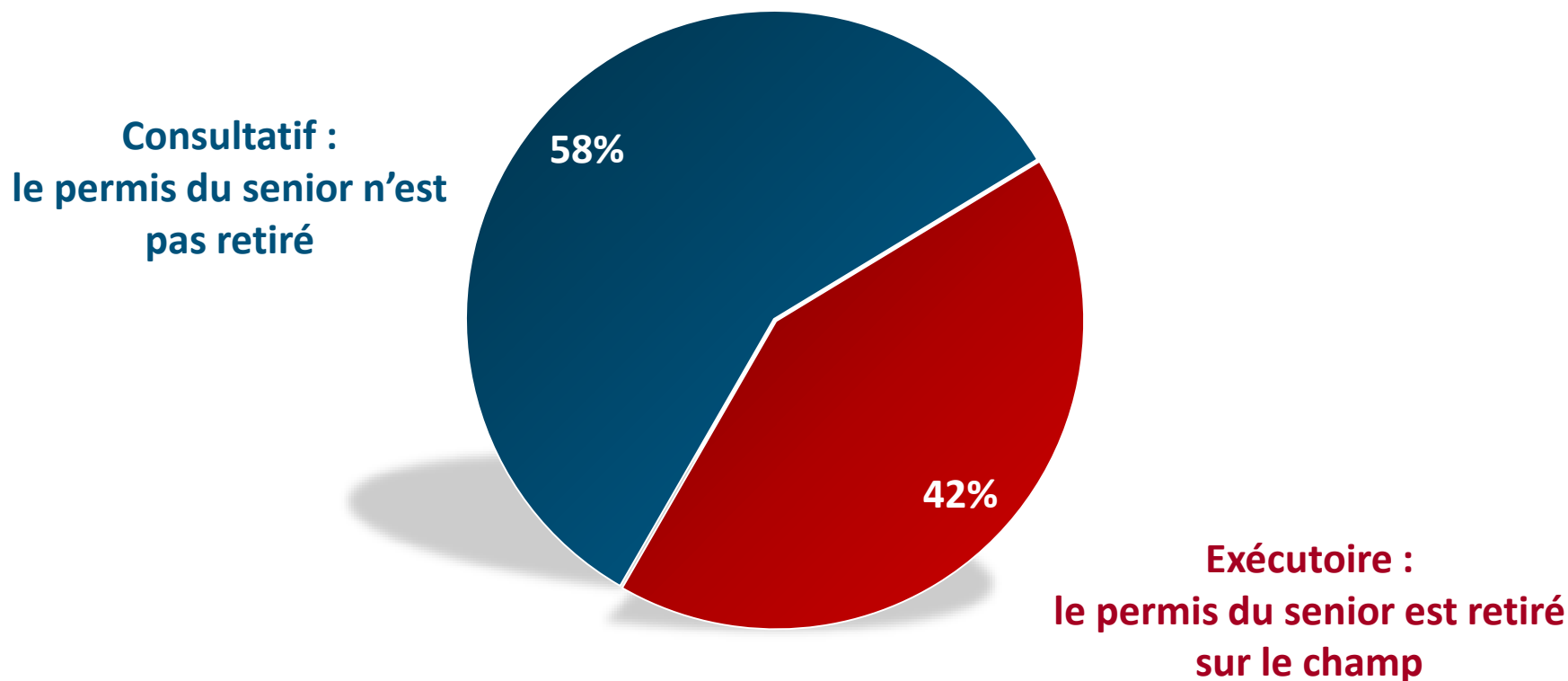
Question : Selon vous, faut-il rendre obligatoire une visite médicale pour les seniors qui conduisent ?



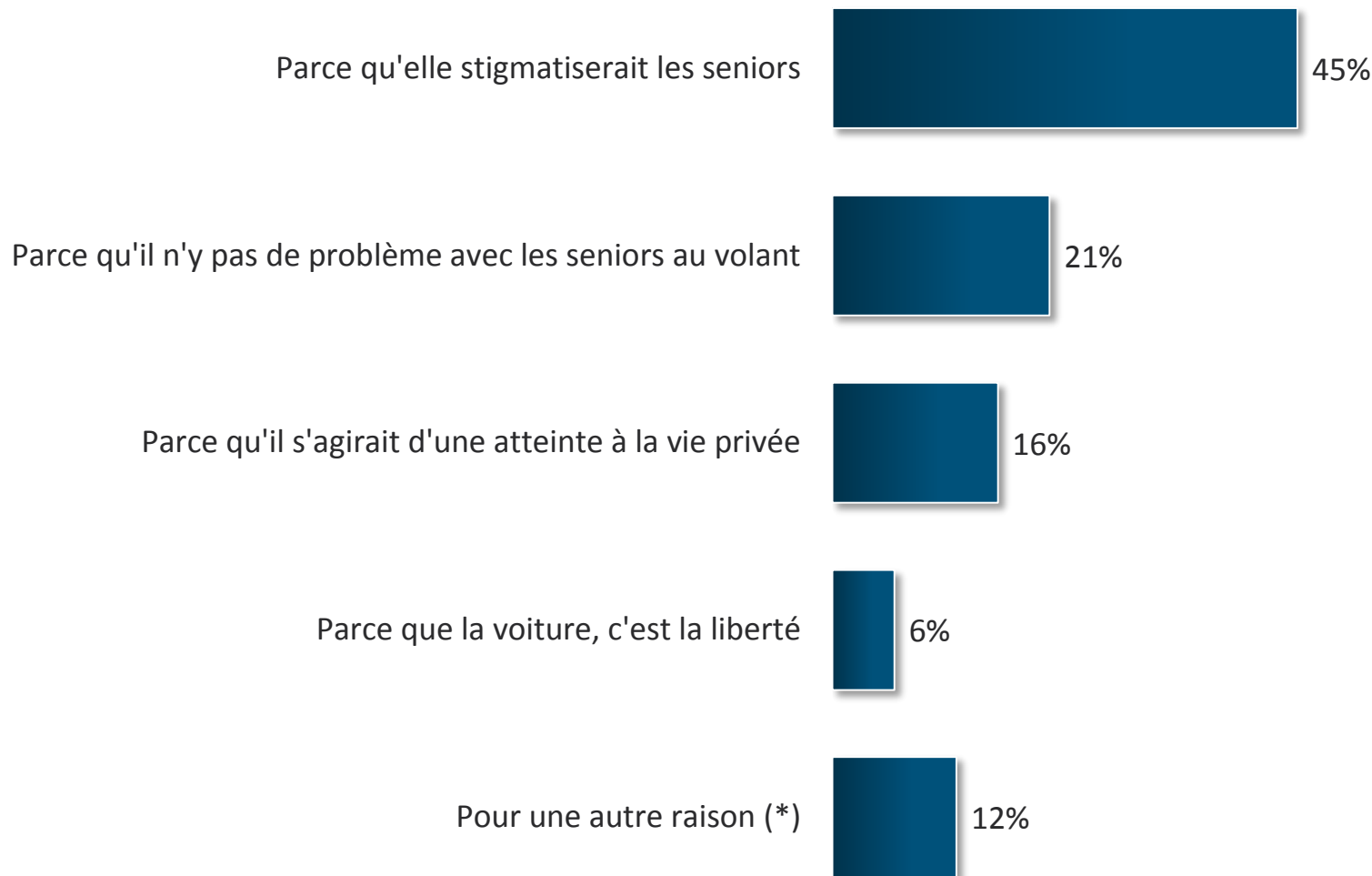
Question : A partir de quel âge cette visite devrait-elle être obligatoire ? (question ouverte, réponses non suggérées)



Question : Selon vous, l'avis du médecin qui a réalisé la visite médicale devrait-il avoir un caractère exécutoire ou simplement consultatif, si il considère que le senior n'est pas apte à la conduite ?



Question : Pourquoi estimez-vous qu'il ne faut pas rendre une telle visite médicale obligatoire ?



Base : question posée uniquement aux personnes qui estiment que la visite médicale pour les conducteurs seniors ne devrait pas être obligatoire, soit **23%** de l'échantillon.

(*) Parmi les réponses les plus citées, on relève l'argument selon lequel les seniors ne causent pas plus d'accidents que les autres conducteurs ou le fait que cela relève de la responsabilité personnelle des conducteurs.